



Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'informations de la Municipalité de Bize-Minervois
Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone mairie : 04 68 46 10 29

N°117
novembre-décembre 2014

LE MOT DU MAIRE

Voilà 2014 qui s'achève. C'est donc le moment d'évoquer l'année écoulée. Sur le plan politique, elle fut celle de l'élection du nouveau Conseil municipal. Une seule liste était en compétition, situation unique à laquelle n'était pas habituée notre commune. Des esprits chagrins diront que l'on ne triomphe pas sans gloire. Pour ma part, j'y vois plutôt un consensus autour de l'action globale réalisée lors de la précédente mandature, mais également autour des propositions de la liste "Réussir l'avenir de Bize". Car c'est effectivement cette réussite de notre avenir dans notre commune qui doit être au cœur de nos préoccupations et nous mobiliser. Trouver le juste équilibre entre la nécessité de maintenir, voire d'étoffer l'attractivité de notre village et la nécessité de conserver notre qualité de vie et notre environnement exceptionnels.

Réaliser les équipements nécessaires pour atteindre cet objectif et maintenir les finances communales et les taux communaux à un niveau qui ne dégrade pas le pouvoir d'achat des ménages bizois qui statistiquement, est le plus faible des villages alentours.

Gérer de façon dynamique et en mouvement permanent notre commune alors que 80 à 90% de nos compétences communales sont mise en œuvre par des structures intercommunales : Communauté d'agglomération et Syndicats de communes.

Réussir cette gestion complexe de notre Cité ne résultera pas que de l'action du Conseil municipal mais également du tissu associatif et du dynamisme des acteurs économiques locaux. C'est ce rassemblement que j'appelle de tous mes vœux car sans lui et sans des efforts partagés et collectifs, la réussite ne sera pas au bout. Ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons. Le samedi 10 janvier à 11h30, j'aurai le plaisir de présenter les vœux du Conseil municipal aux citoyens que vous êtes. J'aurai l'occasion au cours de cette cérémonie de vous détailler le bilan de l'action municipale très dense de cette année, ainsi que les perspectives pour 2015.

Nous évoquerons également l'action associative ainsi que l'action économique, très fournies également.

Je compte sur votre présence à cet événement qui chaque fois en début d'année, lance la convivialité bizoise et nous permet de nous souhaiter les vœux autour d'un buffet dînatoire composé de produits locaux.

D'ores et déjà, je souhaite à celles et ceux qui ne pourront pas être présents, une excellente année 2015, de santé, de bonheur ainsi qu'à tous leurs proches.

Vive Bize-Minervois.

Bien à vous, Alain Fabre.

Vœux du nouvel an

Le maire Alain Fabre entouré de son Conseil municipal, présentera ses vœux à la population le **samedi 10 janvier 2015 à 11h30 à la Salle des Fêtes**. Tous les Bizoises et Bizois sont cordialement invités à cette rencontre qui sera clôturée par un buffet convivial.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas avec animation offert aux aînés de la commune par le Conseil municipal, aura lieu le **samedi 7 février** à partir de midi, à la Salle des Fêtes. Il convient de s'inscrire en mairie. Les aînés qui ne peuvent pas assister au repas pour raison de santé, sont également invités à se faire connaître en mairie. *(Sont considérés comme "aînés" les personnes de 60 ans et plus ainsi que les couples dont un des conjoints remplit cette condition).*

Logements H.L.M. de Bize

La construction de 20 maisons H.L.M. chemin de Saint-Michel par la société Habitat Audois est bien avancée. La livraison aux locataires devrait avoir lieu vers la fin du deuxième trimestre 2015. Les bénéficiaires d'un logement seront avisés par cet Office Public de l'Habitat de l'Aude dans le courant du deuxième trimestre après passage en commission d'attribution..

PONT DE CABEZAC

La fermeture à la circulation du pont de Cabezac pour d'importants travaux de confortement et d'élargissement était prévue sur la période mi-janvier à fin mai 2015. Ces travaux sont reportés à l'automne/hiver 2015 par le Conseil général et en concertation avec les entreprises situées à Cabezac

Eau et assainissement

Actuellement, des techniciens d'un bureau d'études procèdent dans le village à des marquages au sol à la peinture fluorescente jaune. Il s'agit d'une opération commandée par le Grand Narbonne en vue d'établir une cartographie précise du réseau d'assainissement. Dans un proche avenir, une semblable opération aura lieu pour le réseau d'eau potable.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2014, principales décisions :

ÉCHANGE DE TERRAIN À LA GARE:

Afin de régulariser le tracé de la rue de la Cave coopérative, côté place de la Gare, en mettant en conformité les plans du cadastre, un échange de terrain aura lieu avec M. Jean Rieux.

DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET COMMUNAL 2014:

Outre plusieurs ajustements entre des articles, un crédit de 7000€ est ouvert pour refaire le toit de l'immeuble de l'ancienne épicerie, acheté par la commune, 12 rue de la Forge.

APPROBATION DE LA REDEVANCE POUR LES APPORTS À LA DÉCHETTERIE PAR LA COMMUNE EN 2013:

Les apports à la déchetterie par les véhicules municipaux sont facturés à la commune par "Le Grand Narbonne". Pour l'année 2013 la facture s'élève à 6200€. Le tiers de cette somme représente les enlèvements à domicile refacturés aux demandeurs ainsi que divers déchets relevant de l'activité des services municipaux. Les deux autres tiers représentent les dépôts sauvages près des conteneurs à ordures qui ne sont pas enlevés par les bennes de ramassage des ordures. Alors que leur apport directement à la déchetterie par les particuliers est gratuit, l'incivisme de quelques uns coûte donc 4000€ aux contribuables bizois.

INFORMATIONS EHPAD LA ROQUE

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une maison de retraite médicalisée pour nos aînés, un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Celui-ci est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du SIVU du Sud Minervois, et peut accueillir 51 personnes. Sont prioritaires toutes personnes résidant sur le territoire ou y ayant de la famille.

Cet EPHAD est habilité à l'Aide Sociale Départementale, le Conseil Général peut attribuer l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), la C.A.F. peut attribuer l'A.P.L. (Allocation Personnalisée au Logement). N'hésitez pas à vous renseigner :

EPHAD "La Roque", rue de la Cave coopérative - 11590 Sallèles-d'Aude. Tél. 04 68 46 87 39.

Mail: residencelaroque@orange.fr

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Un dépliant est à disposition à la mairie de Bize.

PLANS COMMUNAUX D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES

Les études sur la qualité des eaux souterraines et superficielles ont révélé la présence de nitrates et de produits phytosanitaires liée aux activités humaines.

Dans ce contexte, la municipalité de Bize avec le Grand Narbonne met en place une formation des personnels des services techniques afin de les accompagner dans une démarche de réduction (voire d'arrêt) d'utilisation de produits phytosanitaires.

Le Rallye de Monte-Carlo Historique passera à Bize

Un des parcours de concentration (Barcelone-Monaco) du "Rallye Monte-Carlo Historique" 2015 traversera la commune le samedi 31 janvier dans l'horaire approximatif 2h-4h du matin par l'itinéraire suivant: rond-point de Cabezac (en provenance de Pouzols), hameau de Cabezac, avenue de la Gare, route d'Agel (en direction de Villespassans). Environ 70 voitures sont attendues. Il s'agit d'une épreuve de régularité et de navigation, sur routes ouvertes à la circulation normale, réservée à des véhicules construits entre 1950 et 1980, dont un modèle identique a participé autrefois au classique Rallye de Monte-Carlo. La régularité consiste à respecter une moyenne imposée entre des points de contrôle (en général 50 km heure), la navigation à ne pas manquer les nombreux points de contrôle. Les gagnants sont les équipages qui ont le moins de points de pénalités.

Un nouveau dentiste à Bize

Le maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue à monsieur **Didier CHESNEAU**, chirurgien-dentiste, qui a ouvert un cabinet place de la Gare, à proximité de la Maison de Santé.

Consultation sur rendez-vous : Tél. **04 68 70 34 68**

Association Narbonnaise d'aide aux victimes d'infractions (A.N.A.V.)

"Le Grand Narbonne" a décidé de signer une convention avec l'A.N.A.V. Cette association a pour mission d'accompagner dans leurs démarches les victimes d'infractions pénales. Coordonnées : ANAV, 1 avenue de la Naïade - Narbonne - Tél. 04 68 90 31 47

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement de tous les français, filles et garçons, âgés de 16 ans, est obligatoire à la mairie de leur domicile, afin de permettre leur convocation à la "Journée défense et citoyenneté". L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen ou concours officiel.

TENNIS

Par délibération du Conseil municipal de février 2013, les terrains de tennis communaux et le local du Club House situé à proximité, ont été mis à la disposition de l'association "Tennis de la Garenne" de Mirepeisset qui accueillait les Bizois et les vacanciers intéressés. Des bénévoles de cette association ont remis les installations en état. Aujourd'hui, devant les multiples dégradations subies par ces installations, cette association se retire du partenariat. Pour le moment, l'accès aux terrains est libre.